PERGAM EUROPE QUANT

ART. 8

Compartiment de Pergam Funds

PERGAM

Rapport mensuel : avril 2025

CREATEURS D'INVESTISSEMENTS

Politique d'investissement

- Fonds Actions Europe
- Stratégie d'investissement : recherche de la croissance pérenne de dividende par la sélection d'entreprises qui investissent à long terme
- Détecter des anomalies de marché et exploiter des niveaux techniques, zones de survente, écarts anormaux
- Moteur quantitatif QUART de création d'alpha (*Quantitative Unique Analysis Rotation Trading*)
- Horizon de placement recommandé : > 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 143,82 €
Actif du compartiment : 12,25 M €

Indicateur de risque - SRI

A risque plus faible — A risque plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Caractéristiques du compartiment

Gérants :

Sovann PENNE
Gérant

Aymeric DIDAY
Co-Gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française
Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)
Code ISIN :

- **Part I :** FR0013466166
- **Part R :** FR0013466158

Valeur liquidative :

- **Part I :** 143,82 €
- **Part R :** 104,16 €

Ticker Bloomberg : PERADIV FP / PERGADR FP
Classification : Actions européennes
Benchmark : BBG Europe Large & Mid Cap NR €
Devise de référence : EUR
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Eligibilité PEA : **Oui**

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF
Société de gestion : PERGAM
Souscription / rachat cutoff : 11h
Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)
Frais de rachat : 0%
Frais de gestion : 1,2% TTC
Commission de surperformance : 15% au-delà d'une performance annualisée de 6%

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I

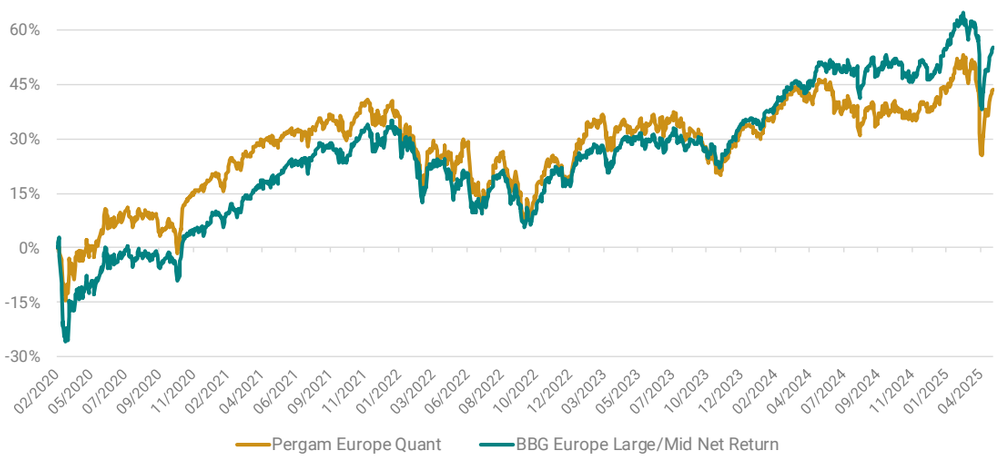

Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%
2021	17,7%		25,0%
2022	-15,1%		-12,0%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%
2024	4,1%	3,2%	9,0%

* Date de lancement : 28/02/2023

Performances cumulées

	Part I	Part R*	Indice
1 mois	0,3%	0,2%	-1,1%
3 mois	-1,2%	-1,7%	-1,4%
6 mois	5,9%	5,2%	5,7%
9 mois	3,3%	2,4%	3,4%
YTD	3,5%	3,0%	5,0%
1 an	2,4%	1,3%	7,0%
3 ans	13,5%		27,6%
Création	43,8%		55,2%

Commentaires de gestion

En avril 2025, le fonds a surperformé le marché avec une progression de +0,3% contre un repli significatif des indices européens (STOXX 600 : -1,21%, CAC40 : -2,53%), dans un **environnement particulièrement volatil** marqué par l'extension des mesures protectionnistes américaines et les fluctuations induites par les diverses déclarations de Donald Trump au cours du mois. Cette volatilité a été amplifiée par **l'intensification des tensions commerciales mondiales**, faisant suite aux mesures déjà imposées en mars sur le Mexique et le Canada.

Face à ce contexte incertain, nous avons opéré plusieurs ajustements stratégiques successifs pour naviguer efficacement dans ces marchés turbulents : d'abord une rotation défensive en début de mois en cédant **Wendel** et **Banco Santander** pour acquérir **Nexi** (acteur italien des solutions de paiement) et **Bawag** (holding bancaire autrichienne), deux valeurs peu exposées aux États-Unis, tout en prenant des profits sur **MTU Aero** pour augmenter notre position cash et réduire l'exposition globale du portefeuille.

Puis, à la suite de l'annonce des tarifs douaniers et la baisse consécutive du marché, nous avons adopté une approche plus tactique en intégrant **Publicis**, **Talanx** et **Engie** pour réemployer notre liquidité et capturer le rebond anticipé.

Enfin, lors de la phase de reprise, nous avons cédé la défensive **AAK** (consommation interne suédoise) pour renforcer opportunément notre exposition au secteur bancaire via **AIB Group** (Irlande) et **Raiffeisen Bank** (Autriche), stratégie qui s'est avérée particulièrement payante en fin de mois et a contribué significativement à la performance relative du fonds.

Parallèlement, la saison des résultats des entreprises européennes a débuté favorablement avec de bonnes performances notamment d'**Orion**, **Konecranes** et du secteur bancaire dans son ensemble, où aucune valeur n'a affiché de résultat en dessous des attentes du consensus. Pour compléter nos ajustements, nous avons également renforcé notre position sur **Hermès** à la suite d'une légère déception sur ses ventes, en faisant désormais la deuxième plus importante ligne du portefeuille, un choix stratégique s'inscrivant dans notre vision de privilégier des valeurs de qualité dans ce contexte d'incertitude prolongée.

CREATEURS D'INVESTISSEMENTS

Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action

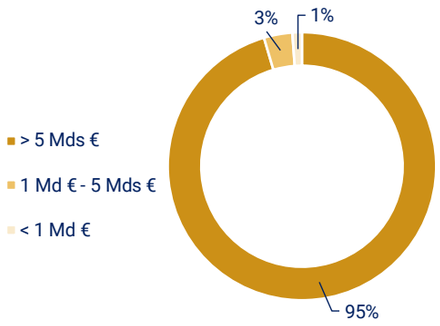

Principales lignes du compartiment

Sociétés	Secteurs	Pays	Poids	Capi. Bours.
BPER BANCA SPA	Finance	Italie	4,5%	10,5 Mds €
HERMES INTERNATIONAL	Conso. cycl.	France	4,1%	257,6 Mds €
NOKIA OYJ	Communications	Finlande	3,0%	24,2 Mds €
CAIXABANK SA	Finance	Espagne	3,0%	50,0 Mds €
LEONARDO SPA	Industrie	Italie	3,0%	27,7 Mds €

Répartition géographique

En pourcentage de la poche action

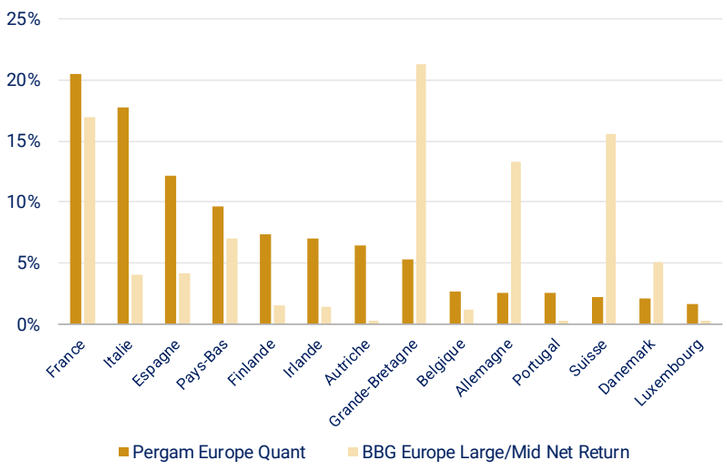

Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action

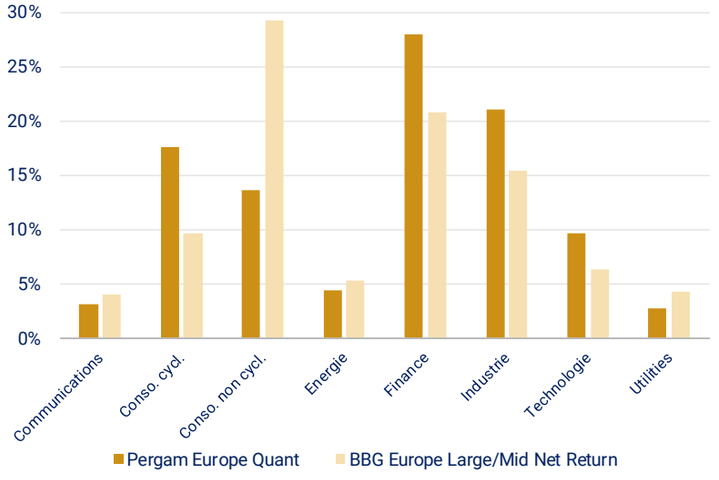

Exposition devises

En pourcentage de la poche action

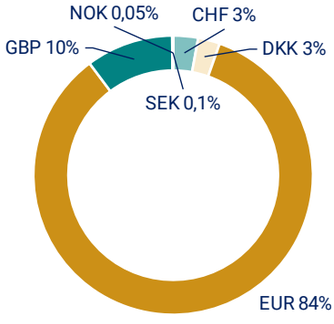

Mesures de risques

Ratios	Compartiment
Active Share	89,35%
Volatilité (3 ans)	16,5%
Beta (3 ans)	1,08
Tracking Error (3 ans)	-14,12%
Ratio de Sharpe (3 ans)	0,17
Ratio de Sortino (3 ans)	0,16

Principaux contributeurs

	Poids	Contrib.
RYANAIR HOLDINGS PLC	2,5%	0,26%
D'IETEREN GROUP	2,6%	0,25%
SOCIETE GENERALE SA	3,0%	0,23%

	Poids	Contrib.
TENARIS SA	1,6%	-0,44%
GALP ENERGIA SGPS SA	2,4%	-0,26%
AIRBUS SE	2,4%	-0,25%

Principaux mouvements

Achats : RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA, BAWAG GROUP AG

Ventes : MTU AERO ENGINES AG, BANCO SANTANDER SA

CREATEURS D'INVESTISSEMENTS

Données ESG

Notre approche ESG

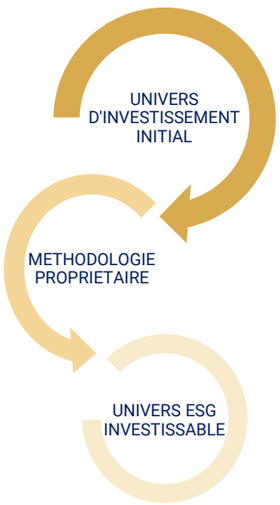

Méthodologie

La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
  - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
    - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
  - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
  - E = 30% S = 30% G = 40%

Note moyenne des piliers E, S et G

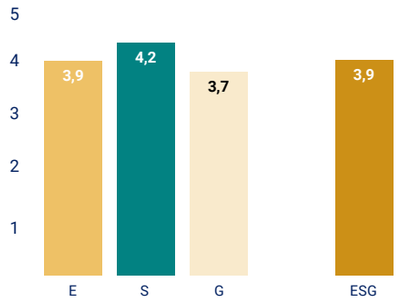

- La note moyenne ESG du fonds est de 3,9/5
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 3,9/5
- La note du fonds sur le pilier Social est de 4,2/5
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,7/5

Répartition par notation ESG

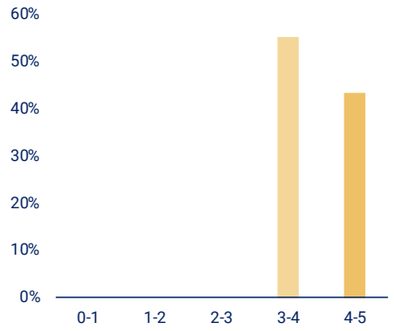

Meilleures notes émetteurs du fonds

	Note/Score	Poids	Secteur
AIRBUS SE	4,65	2,4%	Industrie
AMADEUS IT GROUP SA	4,43	2,6%	Conso. cycl.
UNICREDIT SPA	4,37	2,5%	Finance
AENA SME SA	4,33	2,2%	Industrie
CAIXABANK SA	4,29	3,0%	Finance

PAI

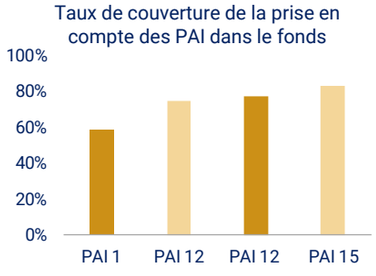

Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en comptes certaines PAI comme :

PAI 1 (Tableau 1 ESMA) Émissions de GES

PAI 12 (Tableau 1 ESMA) Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements

PAI 12 (Tableau 3 ESMA) Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail

PAI 15 (Tableau 3 ESMA) Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD

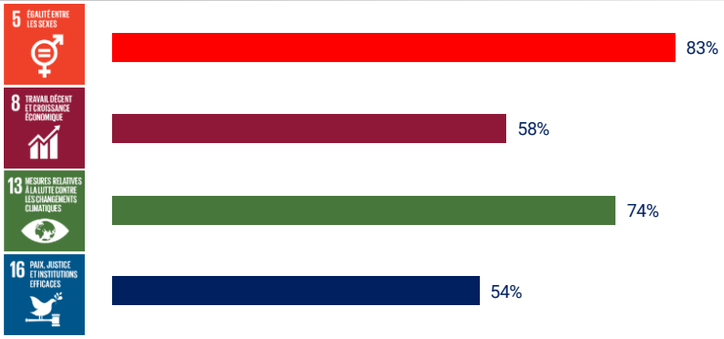

Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation.
A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs.
Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.

CREATEURS D'INVESTISSEMENTS

Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »